

Le mardi 26 octobre 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **« Notre vie doit-elle se limiter aux places qui nous sont réservées ? » : La nouvelle campagne institutionnelle de l'APF !**



L'Association des Paralysés de France (APF) lance sa nouvelle campagne institutionnelle aujourd'hui. Avec l'accroche « *Notre vie doit-elle se limiter aux places qui nous sont réservées ?* », l'association veut sensibiliser l'opinion publique à la question de la place des personnes en situation de handicap dans la société et propose d'agir pour une société ouverte à tous !

La campagne, réalisée gracieusement par l'agence BDDP Unlimited, sera déclinée en affichage, dans la presse, en radio, à la télévision et sur Internet.

Pour l'APF, cette campagne est une campagne citoyenne, de sensibilisation, visant à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun. Elle affirme la nécessité de construire un autre modèle de société, qui permette à chaque citoyen, en situation de handicap ou valide, de vivre comme il le souhaite.

L'APF milite pour une société ouverte à tous qui doit assurer

l'effectivité des droits de l'homme, l'accessibilité universelle et l'absence de préjugés et de discriminations.

Au-delà de campagnes de revendications thématiques (sur l'accessibilité ou l'emploi), cette campagne institutionnelle a pour but de développer la notoriété de l'APF.

Un plan média national et local permettra une diffusion massive de la campagne sur tous les types de supports. De fin octobre à fin décembre la campagne sera visible dans toute la France.

La campagne sera déclinée sur les chaînes hertziennes et TNT, sur les radios nationales et locales, en presse et en affichage (réseaux d'affichages des grandes villes et réseaux d'affichages des transports en commun) de façon à toucher le plus grand nombre possible.

Pour découvrir le spot télévisé et l'affiche, cliquez ici : <http://www.apf.asso.fr> .

L'APF, association reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leur famille qui rassemble 28 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 12 000 salariés. L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

#### **Contacts :**

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37  
Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 – 06 07 40 16 65